

Internationale des Services publics

Les services de la santé du Congrès 2007 au Congrès 2012

Menaces sur le secteur de la santé et la réponse de l'ISP: 2008-2012

Les employés/ées de la santé de part le monde et leurs syndicats affiliés voient leurs conditions d'emploi remises en cause et sont exposés à un mauvais environnement de travail ainsi qu'à des risques pour leur santé. La privatisation dans le secteur de la santé a tiré profit des pressions exercées par la conjoncture économique mondiale actuelle, qui entravent également les budgets publics consacrés à la santé ainsi que les salaires dans le secteur public, créent des pénuries de travailleurs/euses, aggravent la précarisation du travail dans ce secteur et rendent la migration des personnels de santé à la fois plus attrayante et plus difficile. Dans le même temps, les employés/ées de la santé sont exposés quotidiennement à des risques pour leur santé et leur bien-être causés par des dangers inhérents au travail dans ce secteur, tels que le VIH/sida et d'autres pathogènes transmissibles par le sang, ainsi qu'à la violence.

Le congrès avait déjà reconnu ces défis en 2007 et défini un vaste ordre du jour pour les services de la santé qui exposait les sept objectifs suivants ¹:

1. Aider les personnels de santé à créer des syndicats et à mener des négociations collectives
2. Aider les affiliés à améliorer le financement et les effectifs dans le secteur de la santé
3. Aider les affiliés à élaborer des programmes nationaux pour parvenir à des conditions de travail satisfaisantes
4. Communiquer aux affiliés les informations appropriées pour réagir efficacement à la privatisation et à l'externalisation
5. Renforcer la capacité des affiliés à travailler avec les employeurs afin de protéger les personnels de santé des risques pour la santé et la sécurité au travail
6. Renforcer la capacité des affiliés à répondre à la menace croissante du VIH/sida, de la malaria et de la tuberculose au travail
7. Coordonner l'échange d'informations et de meilleures pratiques pour renforcer la solidarité internationale.

Pour atteindre ces objectifs, un certain nombre d'activités ont été lancées ou intensifiées sous la houlette du Groupe de travail sur le secteur de la santé qui s'est réuni les 12-14 mai 2008, 27-29 mai 2009 et 14-16 février 2011.

À l'origine, le programme de travail « Campagne pour des services de santé de qualité (2008-2012) » élaboré par l'ISP devait inclure une stratégie pour le lieu de travail visant à protéger les personnels de santé, renforcer les syndicats et obtenir des services de santé de qualité.

¹ Résolution N°2 Politique mondiale et objectifs stratégiques de l'ISP pour 2008-2012; Section (3) Employés/ées des services de santé

Lors du nouveau lancement de la campagne mondiale pour des services publics de qualité en 2010-2011, il est devenu évident pour l'ISP que la santé des personnels dans *tous* les secteurs des services publics – pas seulement le secteur de la santé – est menacée par les pressions économiques mondiales et par la détérioration continue des conditions d'emploi et de travail dans le secteur public.

En outre, la protection de la santé et de la sécurité au travail des personnels, qui avait progressé de manière visible jusqu'à l'arrivée de la récession mondiale, est maintenant clairement menacée. Dans la nouvelle analyse économique en vigueur, la santé et la sécurité au travail des travailleurs/euses sont perçues comme un avantage superflu dont on peut se passer, permettant ce faisant aux employeurs de réaliser des économies pour embellir leurs résultats.

Il a donc été décidé d'intensifier et d'élargir l'action pour protéger la santé et la sécurité au travail des travailleurs/euses.

En élargissant les objectifs relatifs à la santé et la sécurité au travail aux personnels des services publics d'autres secteurs, nous pouvons aussi collaborer davantage avec le conseil de Global Unions et les autres fédérations syndicales internationales sur des questions de santé au travail.

Le programme de travail a été revu pour refléter la situation changeante et l'inclusion de tous les personnels dans les services publics sous trois objectifs :

- Les personnels de santé doivent être des personnels en bonne santé ;
- Les services de santé doivent devenir de meilleurs lieux de travail ;
- Œuvrer pour des services de santé de qualité pour tous les travailleurs/euses et usagers.

Grace à ces trois objectifs, il est aussi possible de mettre en exergue les priorités décidées par le Comité exécutif en 2009 sur 1) le financement du secteur public pour des services publics de qualité ; 2) le travail précaire dans les services publics et 3) la privatisation des services publics dans le contexte des services de santé.

Les personnels de santé doivent être des personnels en bonne santé

Pour se concentrer sur les risques quotidiens à la santé et au bien-être des personnels de santé posés par les dangers inhérents au travail dans la santé, tels que le VIH/sida et autres pathogènes transmissibles par le sang, l'ISP a intensifié sa campagne santé et sécurité au travail sur la **prévention** et la **gestion** des blessures par piqûre d'aiguille et des pathogènes transmissibles par le sang (hépatite, VIH/sida).

La prévention peut être mise en place par le biais de campagnes de promotion de la vaccination par exemple contre l'hépatite B et de campagnes pour l'utilisation de dispositifs d'injection sécurisés pour protéger contre tous les pathogènes transmissibles par le sang.

Les politiques pour la prévention et la gestion des risques à la santé dans le secteur de la santé sont également essentielles ; elles permettent d'informer et d'éduquer les membres de syndicats, d'établir des procédures pour prévenir les blessures ; et de mettre en place des mécanismes pour la gestion des blessures, ainsi que de faciliter l'introduction et l'adoption de nouvelles technologies.

En ce qui concerne la vaccination, les affiliés du secteur de la santé de l'ISP ont poursuivi leur campagne pour la vaccination systématique des personnels de la santé contre l'hépatite B, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé.

Quant aux dispositifs d'injection sécurisés, de bons résultats ont été obtenus au Nigeria en 2008, quand tous les hôpitaux ont adopté l'utilisation des seringues à aiguille rétractable². En République Démocratique du Congo, le syndicat des infirmières SOLSICO a également atteint un accord en 2008 avec le gouvernement, selon lequel seules les seringues rétractables peuvent être importées dans le pays, bien que la mise en œuvre concrète de cette décision doive encore être documentée³. En 2010, les affiliés ont fait des progrès importants pour améliorer la santé des personnels de services de santé par le biais de mesures supplémentaires concernant l'utilisation de seringues rétractables afin de réduire le nombre de blessures par piqûre d'aiguille, notamment au Mali et au Tchad.

Au siège de l'ISP, le DVD « **Le bon sens des aiguilles** » qui souligne la prévention des blessures par piqûre d'aiguille, les avantages qu'offrent les seringues rétractables et l'importance de l'accès à la prophylaxie post-exposition au VIH, était prêt à être distribué début 2011, accompagné d'un « guide de discussion » trilingue de 28 pages. « Le bon sens des aiguilles » et le guide seront utilisés par les affiliés pour informer et former dans le monde entier; sa distribution a lieu d'abord en trois langues: anglais, français et portugais (brésilien). La version allemande est prévue, et une version en espagnol sera bientôt préparée.

Lors du Congrès 2012, un évènement parallèle sous forme de Panel sur la prévention des blessures par piqûre d'aiguille sera organisé ; y participeront les principaux personnels de santé qui ont contribué leur histoire au tournage du film « Le bon sens des aiguilles ». L'objectif est d'encourager une discussion sur les avantages de la divulgation de son statut, afin de lutter contre la stigmatisation et pour s'assurer que les personnels de santé ont un accès adéquat aux traitements.

Une démarche politique a été menée à l'échelon régional et international.

Au niveau régional, l'ISP a coordonné un projet de trois ans (mars 2008 – mars 2011) visant à renforcer la réponse des syndicats du secteur public face au VIH et au Sida dans 11 pays d'Afrique australe (Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Île Maurice, Mozambique, Namibie, Afrique du Sud, Swaziland, Zambie et Zimbabwe). Une évaluation externe menée fin 2010 et début 2011 a conclu que le projet avec été une belle réussite. Un projet de suivi est en préparation pour 2012 et ultérieurement.

En Europe, l'accord relatif à la prévention des blessures par objets tranchants dans le secteur hospitalier et sanitaire, signé par la Fédération syndicale européenne des services publics (FSESP) et l'Association européenne des employeurs hospitaliers et sanitaires (HOSPEEM) le 17 juillet 2009, a été adopté sous la forme d'une directive du Conseil européen en 2010.

Au niveau international, l'ISP a participé au **Groupe de travail tripartite conjoint OIT/OMS d'experts sur la santé au travail et le VIH/sida dans les services de santé** organisé du 6 au 9

² *Gouvernement du Nigeria, Agence nationale pour l'administration et le contrôle des aliments et médicaments: Achat public de seringues automatiquement rétractables pour mettre fin à la transmission médicale de pathogènes transmissibles par le sang dans le secteur de la santé, Lagos, 9 décembre 2008.*

³ *Gouvernement de la République Démocratique du Congo, Ministère de la Santé Publique: Arrêté Ministériel N°1250/CAN/MIN/SP/022/AQ/2007 Portant Normalisation des Seringues à Usage Médical, Kinshasa, 5 janvier 2008.*

juillet 2010; l'ISP a apporté de point de vues des syndicats lors de l'examen et l'adoption des "lignes directrices politiques pour l'amélioration de l'accès des personnels de santé à la prévention, au traitement, aux soins et aux services d'accompagnement du VIH et de la tuberculose" de l'OIT et de l'OMS, lancées en novembre 2010. Ces lignes directrices importantes font maintenant partie de la boîte à outils de l'ISP pour aider les affiliés à protéger et promouvoir les droits, les conditions de travail et la santé des employés/ées des services de la santé à travers le monde.

Les services de santé doivent devenir de meilleurs lieux de travail

Le transfert des services centraux de santé et tout particulièrement des services périphériques (nettoyage, blanchisserie, déchets et laboratoires) au secteur privé, par le biais de la privatisation ou de l'externalisation, détériore les conditions d'emploi et de travail des employés/ées des services de santé. En outre, la détérioration des services publics et les pénuries de main d'œuvre croissantes, dues à la recherche de l'efficacité dans les services privés ou externalisés, entraînent des charges de travail supplémentaires qui encouragent tension, stress et violence.

Pour créer les outils permettant de résister aux tendances à la privatisation et à l'externalisation, l'ISP a commandité auprès de PSIRU fin 2010 une méta-analyse des pertes et gains d'efficacité dues à la privatisation des services de santé. Le rapport issu de cette recherche : « *Une analyse structurée des coûts/avantages et changements en termes d'efficacité résultant de la privatisation des services de santé* » a été finalisé en septembre 2011. L'ISP prépare des matériels pour aider les affiliés à remettre en cause la privatisation et l'externalisation, sur la base des preuves indiscutables présentées par l'analyse.

Pour faire face au problème de la violence au travail dans le secteur de la santé, l'ISP était un des principaux sponsors de la **Deuxième conférence internationale sur la violence dans le secteur de la santé: de la sensibilisation à l'action durable**, qui s'est tenue à Amsterdam en octobre 2010. Des membres affiliés de l'ISP de Bulgarie, République tchèque, Fiji, Inde et Île Maurice ont participé à cette conférence. Les mêmes membres ont été invités à participer à la réunion du Groupe de travail sur le secteur de la santé en 2011 et à présenter leurs perspectives nationales sur la violence dans le secteur de la santé.

L'ISP est une des organisations parrainant la Troisième conférence internationale sur la violence dans le secteur de la santé, qui se tiendra du 24 au 26 octobre à Vancouver au Canada. Comme **l'ISP est également membre du Comité d'organisation**, l'ISP a fait en sorte qu'un autre thème soit ajouté au programme 2012 : les conditions de prestations de santé dans les zones de conflit ou en dehors des structures traditionnelles de soins de santé. Peu d'attention avait été accordée à ces questions lors des deux premières conférences internationales en 2008 et 2010 qui se concentraient sur la violence dans les établissements de soins de santé.

Étant donné **l'intérêt particulier de l'ISP envers les risques supplémentaires encourus par les personnels des services publics** – lors de situations d'urgence et de catastrophes, les personnels des services d'urgence, de la santé, des secteurs de l'eau et de l'énergie risquent leur santé et leur vie sur le front au service de leurs communautés jour après jour - l'ISP a demandé à ce qu'un orateur principal se concentre sur les dangers auxquels sont exposés les personnels de santé lorsqu'ils interviennent dans des zones de conflit et de situation d'urgence d'origine humaine ou environnementale. Sur la base d'études récentes menées par le CICR, il est évident que cette question doit désormais être abordée de front lors de la Conférence sur la

violence en 2012. De nouvelles conclusions devraient être disponibles lors du Congrès en novembre 2012.

Une étude sur les problèmes de santé pour les employés/ées de la santé occupant un emploi précaire a été lancée et un avant-projet d'analyse "*Santé des personnels précaires de la santé: questions, préoccupations et options* » a été finalisé en septembre 2011. L'analyse sera utilisée pour rédiger des brochures montrant que le statut précaire porte atteinte à la santé des personnels ; la santé des patients de personnels précaires de santé peut en souffrir par ricochet, sous forme d'une détérioration des soins apportés aux patients. En outre, un projet avancé de l'analyse initiale sera soumis au *Journal international de recherche syndicale* de l'OIT/ACTRAV pour un numéro spécial sur le *Travail précaire* qui sera publié après le Colloque de l'OIT/ACTRAV sur le travail précaire du 4 au 7 octobre 2011.

Œuvrer pour des services de santé de qualité pour tous les personnels et usagers

Un projet de développement d'un **site de référence des normes internationales relatives à la santé et à la sécurité** utilisant l'internet a été lancé en 2011. Ce projet sur plusieurs années se déroulera en trois phases.

- Tout d'abord, création d'une base de données de Recommandations, Conventions, Codes de pratiques et lignes directrices de l'OIT, et de Résolutions et lignes directrices de l'OMS sur la santé et la sécurité au travail, caractérisée par une simplification linguistique intelligente et une d'utilisation conviviale. La première phase inclut un tableau des pays qui ont déjà ratifié chacune des normes de l'OIT.
- Deuxièmement, intégration de l'information tirée de rapports et enquêtes dans les pays qui ont ratifié (article 22 de la Constitution de l'OIT) et qui n'ont pas ratifié (article 19 de la Constitution de l'OIT) les normes OIT, selon les dossiers de l'OIT.
- Troisièmement, inclusion d'informations nationales sur la mise en œuvre de lois et politiques qui appliquent les normes et lignes directrices internationales.

Ce projet est développé parallèlement au développement du nouveau site internet de l'ISP, et sera directement intégré et accessible aux affiliés du monde entier à partir des pages Santé.

Programme de travail 2013-2017

En plus d'autres thèmes de travail qui surgiront de manière imprévue, l'ISP propose de réaliser 7 activités majeures conçues pour aborder les questions suivantes : les risques pour la santé des employés/ées de la santé ; l'emploi et les conditions de travail des employés/ées de la santé ; et la sécurité et l'hygiène de tous les personnels des services publics.

• Les personnels de la santé doivent être des personnels en bonne santé

1. Un nouveau projet pluriannuel sur le VIH et le Sida est prévu pour Afrique australe, basé sur la feuille de route établie par le Plan d'action mondial pour la Recommandation de l'OIT relative au VIH et au Sida, 2010 (200) afin de guider le travail réalisé pour atteindre les objectifs suivants :

- S'efforcer d'accroître le dépistage volontaire et les activités d'accompagnement psychologique des syndicats ;
- Encourager une mesure plus générale : création et/ou adoption des politiques sur le VIH et le Sida par les syndicats.
- Encourager les syndicats à développer, tester de manière pratique et à établir des réseaux de travail et des systèmes d'accès aux services de VIH et Sida.
- Aider les syndicats dans leurs efforts pour atteindre l'universalité de politiques relatives au VIH et Sida au travail, fondées sur des conventions collectives basées sur les droits, qui incluent un élément VIH/sida clair ; et
- Encourager les syndicats à participer aux propositions auprès du Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme. Rechercher la collaboration avec d'autres FSI dans la région.

• **Les services de santé doivent devenir de meilleurs lieux de travail**

2. Une enquête pluriannuelle des salaires dans le secteur de la santé, de concert avec l'Institut Amsterdam pour les études syndicales approfondies, par le biais de leur outil en ligne « WageIndicator »
3. Mise à l'épreuve de l'outil « HEALTHWISE », développé par l'OIT et l'OMS :

« Health WISE est une méthode participative adaptée par l'OMS et l'OIT pour le secteur de la santé basé sur le programme WISE (Amélioration du milieu de travail dans les petites entreprises) pour aider les organisations de soins de santé à améliorer les conditions de travail et la sécurité au travail. Health WISE se base sur six principes fondamentaux : construire à partir des pratiques locales ; se concentrer sur les résultats positifs ; lier l'amélioration des conditions de travail à d'autres objectifs managériaux ; utiliser la démarche d'apprentissage par l'action ; encourager l'échange d'expériences ; et promouvoir la participation active des travailleurs/euses. »

http://www.who.int/occupational_health/publications/newsletter/newsletter_18_global_issues/en/index3.html
4. Préparer des formations et des outils encourageant l'autonomisation, pour bien utiliser le travail qui a été réalisé pour prouver les coûts et avantages de la privatisation et de l'externalisation, afin :
 - 1) d'aider les employés/ées des services de santé à s'opposer à la privatisation et à l'externalisation, et
 - 2) de promouvoir des services de santé de qualité par le biais du développement de campagnes pour plus d'efficacité et d'économies, engagées par les employés/ées.

• **Œuvrer pour des services de santé de qualité pour tous les personnels et usagers**

5. Réalisation totale du projet de développement d'un **site de référence des normes internationales relatives à la santé et à la sécurité** utilisant l'internet, dont les 3 phases exigent un investissement de ressources pluriannuel.
6. Une analyse des instruments de négociation collective qui ont réussi à inclure des clauses pour protéger et améliorer la santé et la sécurité au travail des employés/ées des services publics (« bonnes pratiques ») sera réalisée parallèlement aux matériels de formation, avant la tenue d'une réunion stratégique de l'ISP, pour que les affiliés élaborent des possibilités d'inclusion de la santé et sécurité dans les instruments de négociations collectives. Un partenaire possible et important pourrait être le Réseau mondial des centres collaborateurs

de l'OMS de médecine du travail, dont le plan de travail 2009-2012 inclut déjà l'objectif d'intégration de la santé des personnels dans les politiques et projets ne traitant pas de la santé (Plan mondial d'action, Objectif 5 sur 5).

7. Une série pluriannuelle de colloques lancée fin 2011 et intitulée « Colloques du FORUM et de la FÉDÉRATION sur la santé des travailleurs/euses » devrait se poursuivre, avec le Forum des ONG pour la santé, un association de 30 organisations non-gouvernementales traitant de questions liées au développement et à la santé mondiale, basée à Genève.

« L'objectif de cette série de colloques est d'attirer l'attention sur la santé des travailleurs/euses à travers le monde. La grande majorité des adultes dans le monde travaillent, dans l'économie formelle ou informelle - le travail quotidien pour gagner un revenu et soutenir sa famille est une des expériences partagées les plus importantes parmi les adultes quelles que soient les régions et cultures. A travers le monde, la santé des travailleurs/euses est la santé des adultes.

La santé des travailleurs/euses est importante pour le revenu des ménages, le produit national brut, et l'économie mondiale. Maintenir les travailleurs/euses en bonne santé est un enjeu considérable. Pourtant ils sont confrontés à des risques et sources de maladies dont ils ne sont pas protégés de la même manière selon les pays et les niveaux de revenu national. «

Les colloques sont conçus pour inclure des partenaires clés issus du système des Nations-Unies, des gouvernements nationaux et de la société civile dans la mesure du possible, afin d'appeler l'attention de la communauté internationale sur les points de vue des syndicats. Les prochains colloques FORUM et FÉDÉRATION en préparation incluent :

- **La prévention de l'origine professionnelle de maladies non transmissibles : un ajout nécessaire au Plan d'action de l'OMS pour une stratégie mondiale pour la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles**

Partenaires : Département OMS Santé publique et environnement ; Programme sur la sécurité et la santé au travail et sur l'environnement de l'OIT (SAFework) ; et Réseau des syndicats du secteur de la santé d'Afrique de l'Ouest (WAHSUN).

- **Travailleurs/euses souffrant d'un handicap**

Partenaires : Département OMS Prévention de la violence et du traumatisme et handicap (Rapport mondial sur le handicap, OMSS/Banque mondiale 2011) ; Département des compétences et de l'employabilité de l'OIT (EMP/SKILLS) (Réaliser l'égalité des chances en matière d'emploi pour les personnes handicapées par la législation (guide OIT en ligne)). Voir aussi

http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@ed_emp/documents/publication/wcms_141312.pdf

; Département des affaires économiques et sociales (DAES) de l'ONU, Division des politiques sociales et du développement, section de l'intégration sociale, *Programme Enable (concernant les personnes handicapées)* ; Handicap International

- **Travailleurs/euses confrontés à la violence lors de situations d'urgences et de conflits**

Partenaires : CICR (« *Les soins de santé en danger* ») ; Alliance mondiale pour les personnels de santé (GHWA) ; Bureau du Haut-commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés (UNHCR) ; *Médecins sans frontières* (JAMA. 2011;306(5):475-476. doi: 10.1001/jama.2011.1091 "Human Rights Report Details Violence Against Health Care Workers in Bahrain") ; CSI: <http://www.ituc-csi.org/repression-antisyndicale-a-bahrein.html?lang=fr>